DREAL Grand Est

rapport d'activité 2017







SOMMAIRE

Le mot de la direction	5
Infrastructures de transports et mobilité	6
Transition énergétique - Qualité de l'air	8
Habitat - Construction Durable	10
Cohésion des territoires - Aménagement durable	12
Eau - Biodiversité et paysages	14
Prévention des risques anthropiques	16
Prévention des risques naturels et hydrauliques	18
Connaissance et développement durable	20
Évaluation environnementale	22
Gestion de crises	23
Organisation, vie du service	
Secrétariat général	
Service pilotage	26
Organigramme de la DREAL Grand Est	28
Glossaire des sigles	30



LE MOT DE LA DIRECTION

Depuis l'année 2016 qui a vu la création de la nouvelle DREAL Grand Est, un travail considérable a été accompli, et nous abordons l'année 2018 avec la volonté de poursuivre la dynamique engagée, tant au bénéfice de nos agents en interne qu'envers nos partenaires extérieurs.

Nous voulons produire ensemble et collectivement, sur des sujets comme les énergies renouvelables et l'éolien, la mobilité, l'habitat, la santé, l'adaptation au changement climatique, le développement de l'économie circulaire, l'intégration des enjeux « nature » dans le développement des territoires. Être facilitateur d'actions inter-services pour susciter des actions complémentaires dans ces domaines.

Nous savons que de fortes attentes d'efficience s'expriment. La relance de la démarche qualité s'inscrit dans ce mouvement et s'attache à tirer parti de l'expérience acquise. Nos actions doivent également s'intensifier pour assurer une meilleure appropriation du numérique et pour décupler l'efficacité des réseaux métiers.

Enfin, nous avons une forte envie de valoriser ce que nous sommes, les actions de nos équipes et les résultats de nos partenariats, en mettant en avant nos réalisations.

C'est l'ambition de ce deuxième rapport d'activité qui, sans vouloir être exhaustif, vise à vous présenter une sélection de faits marquants de l'année 2017 et à vous donner un aperçu de nos perspectives pour 2018. Nous vous en souhaitons une agréable lecture.

L'Équipe de direction





INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

La DREAL est chargée de décliner les grandes orientations de la politique nationale pour garantir des déplacements sûrs et aisés des personnes et des biens, au service du développement équilibré du territoire et dans le respect de l'environnement.

Bilan 2017

La DREAL assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagement du réseau routier qui sont inscrites au Contrat de Plan État-Région.

La construction de l'A304 arrive dans sa phase finale

Le tronçon entre Le Piquet et Rocroi, long de 8 km, est ouvert à la circulation depuis le 21 décembre 2017 avant une mise en service complète programmée mi 2018.

Les travaux de réalisation de la seconde phase de la Rocade Sud de Strasbourg se sont poursuivis avec notamment l'achèvement de tous les ouvrages d'art et le démarrage des travaux de l'échangeur de Geispolsheim et de la nouvelle chaussée sud de l'A35.

Programme de résorption des points noirs bruit

Les travaux du mur antibruit situé le long de l'A35 au niveau du quartier de la Montagne Verte à Strasbourg ont été achevés pour 3,5 M€ de travaux.



La RN4 est actuellement en travaux (section St-Georges-Héming)

L'année 2017 a vu la construction de plusieurs ouvrages d'art et le lancement des phases de terrassement, d'assainissement et de chaussée.

Voie rapide de la RN52 (ou VR52)

Les travaux de la tranchée couverte, destinée à minimiser les nuisances, au niveau de Marange-Silvange, se sont poursuivis tout au long de l'année 2017. La proximité des habitations et la nécessité de construire l'ouvrage principal sous la route actuelle, ont conduit à adopter des modes opératoires et des mesures d'accompagnement particuliers pour ce chantier.



Déviation de Cheppy sur la RN44

Les travaux réalisés en 2017 permettent d'envisager une mise en service à la fin de l'année 2018.

Les opérations de modernisation et développement du réseau ferroviaire en Grand Est

L'année 2017 aura vu l'engagement de la 1ère tranche de travaux de la 4e voie entre Strasbourg et Vendenheim, la 1ère phase de l'électrification de Gretz-Longueville-Troyes ainsi que la seconde tranche des travaux de régénération de la ligne Barr-Sélestat.

Régulation du Transport Routier

En plus de la tenue du registre des transporteurs et des contrôles exercés en bord de routes et en entreprises, le pôle RTR a agréé les centres de formations initiales et continues des chauffeurs routiers et contrôlé environ 80 centres en activité dans la région. En 2017, une réflexion a été menée pour harmoniser et consolider cette activité, permettant d'apporter une homogénéité de traitement à l'ensemble des centres.

La surveillance des centres et des contrôleurs techniques de véhicules exercée par la DREAL

Elle vise à assurer la qualité des contrôles réalisés par les centres et au delà la sécurité du parc automobile. En 2017, 150 centres de contrôles techniques ont été contrôlés et 400 contrôleurs supervisés. 70 procédures de sanctions administratives ont été engagées (1/3 à l'encontre des centres et 2/3 à l'encontre des contrôleurs) et ont abouti, pour certaines d'entre-elles, à un retrait définitif de l'agrément des centres ou des contrôleurs.

- 145 M€ investis par la DREAL dans les infrastructures de transport.
- 3100 autorisations délivrées sur la qualité des véhicules (près de 550 contrôles exercés au sein des centres de contrôles techniques des véhicules légers et des poids lourds).
- 11380 véhicules et 12130 conducteurs contrôlés en bord de route et 950 procès-verbaux dressés.
- Plus de 4 500 entreprises de transport routier inscrites aux registres en Grand Est, totalisant 52700 copies de licences.



Le tronçon principal de l'A304, entre La Francheville et Le Piquet, long de 23 km, sera mis en service à l'été 2018 après l'achèvement du confortement d'une zone de déblai à Haudrecy et finitions de l'infrastructure.

Deux projets d'envergure, hors CPER, seront d'actualités au cours des prochains mois : les travaux du Contournement Ouest de Strasbourg (COS) qui devraient démarrer à l'automne après obtention de l'autorisation unique environnementale et le projet A31 bis avec le lancement au second semestre 2018 de la phase de concertation avec le public.

Avec l'adoption attendue courant 2018 de la loi d'orientation des mobilités, la DREAL sera mobilisée pour porter celle-ci auprès des acteurs territoriaux et faciliter sa mise en œuvre dans les politiques sectorielles et les projets locaux. Les nouvelles orientations de la programmation des investissements dans les infrastructures seront également déterminantes dans le suivi et l'évolution du volet mobilité du Contrat de Plan État Région.

La dimension transfrontalière restera également structurante avec la poursuite de la coopération en Grande Région et Rhin Supérieur sur les sujets liés à la mobilité et aux transports.



Focus

De nouveaux outils pour améliorer la lutte contre les pratiques frauduleuses dans le transport routier

Afin de lutter plus efficacement contre les fraudes de plus en plus sophistiquées, le ministère des transports a déployé de nouveaux moyens d'intervention pour les Contrôleurs des Transporteurs Terrestres (CTT). Dans ce cadre, la DREAL Grand Est a été dotée de mallettes de diagnostic anti-fraude et 4 CTT qui ont été formés et spécialisés dans leur utilisation. La connexion de cet équipement à l'électronique embarqué des poids lourds permet de déceler plus facilement les fraudes en matière de temps de conduite et de repos) et celles, plus récentes, relatives à la neutralisation des dispositifs anti-pollution de certains véhicules (fraude dite "à l'Ad Blue").

Les assises nationales de la Mobilité ont été lancées par la ministre des transports en septembre

Deux ateliers territoriaux se sont tenus à Longwy et à Strasbourg les 8 et 13 novembre 2017. Plus de 150 personnes ont examiné les atouts, les difficultés et les perspectives d'évolution en termes de transports et de déplacements. Ces rencontres, dont l'une en présence de la Ministre, Mme Borne, ont permis de faire émerger des propositions concrètes correspondant aux besoins locaux selon six thèmes : des mobilités plus propres, plus solidaires, plus soutenables, plus sûres, plus intermodales, plus connectées. Ces assises aboutiront au dépôt d'un projet de Loi d'orientation des mobilités, présentée au second trimestre 2018.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUALITÉ DE L'AIR

La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les politiques publiques de transition énergétique, de qualité de l'air, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Bilan 2017

Qualité de l'air : des procédures et des mesures pour protéger les populations lors d'épisodes de pollution

Depuis le 1^{er} novembre 2017 la circulation différenciée en cas d'épisode de pollution grave pourra être mise en place sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Les automobilistes circulant dans l'agglomération devront équiper leur véhicule du certificat Crit'Air.

Engagement des travaux pour l'élaboration des feuilles de route qualité de l'air pour les agglomérations de Strasbourg et Reims

La décision du Conseil d'État du 12 juillet 2017 a enjoint l'État de prendre toutes les mesures nécessaires pour que soient respectées les normes de qualité de l'air. La DREAL a engagé l'élaboration des feuilles de route dès octobre avec les collectivités de Strasbourg et Reims qui sont les deux zones concernées pour la région Grand Est, en associant les principaux acteurs du territoire.

En 2017, 20 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la région Grand Est se sont officiellement engagés dans la démarche du Plan Climat Énergie Territorial (PCAET)

Une réelle dynamique des territoires engagés dans la transition énergétique s'est manifestée cette année. Les collectivités ont émis la volonté de capitaliser et de mutualiser l'ensemble des démarches lancées sur leur territoire lors des trois réunions d'informations qui ont ont été organisées par la DREAL en 2017. Une plateforme collaborative qui leur est dédiée a été aussi mise en place.

Des territoires en action pour la Transition énergétique, le Climat et la Qualité de l'air

Un atelier par les élus pour les élus autour de l'enjeu de la participation comme levier de la transition énergétique a été organisé à l'initiative de la DREAL Grand Est, en partenariat avec Citoyens & Territoires le vendredi 8 décembre 2017 à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour échanger sur leurs expériences, confronter leurs pratiques.

Territoires à énergie positive

TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Les 64 Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ont engagé 1 226 actions prévues en contribuant ainsi à la concrétisation de la prise en compte de la Transition énergétique sur les territoires.

Deuxième conférence régionale pour les acteurs de l'éolien



Cet évènement, organisé par la DREAL à l'échelle de la région Grand Est le lundi 16 octobre 2017, a permis de réunir près de 140 personnes (professionnels et institutionnels) à Châlons-en-Champagne, qui est au centre de la plus grande zone de développement de l'éolien depuis les Hauts-de-France jusqu'à la Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif de la journée était de présenter les chiffres clés des Énergies Renouvelables (EnR), les nouveautés réglementaires et la filière de démantèlement des Éoliennes.

http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/ conference-regionale-eolien-2017-a17115.html

La Communauté régionale de travail sur la Transition énergétique État/ADEME/Région est installée

Le comité de pilotage a défini sa feuille de route et a préparé la première Concertation Ressources Énergie et Atmosphère Grand Est (CREAGE) qui a réuni plus d'une centaine de personnes autour des enjeux de la trajectoire de la Transition énergétique, en particulier dans le cadre du SRADDET.

Chiffres clés

Bilan régional électrique 2017 à partir d'EnR

- En Grand Est, en 2017, la production est de 14 017 GWh, soit presque 16 % de la production nationale qui est de 88 900 GWh.
- En Grand Est, fin 2017, la puissance raccordée atteint 6 070 MW soit plus de 12% de la puissance nationale qui est de 48 685 MW.

http://www.grand-est.developpement-durable. gouv.fr/panorama-des-energies-renouvelablesedition-2017-a17078.html

- 4 plans de prévention de l'atmosphère.
- 2 feuilles de route Qualité de l'air pour Reims et Strasbourg.
- 3 villes respirables en 5 ans.

Les principales actions qui seront menées en 2018

- Révision des Schéma Régional de raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3RENR).
- Organisation des Assises des ENR Grand Est.
- Animation de la communauté Transition Énergétique en lien avec l'ADEME et la Région.
- Accompagnement et animation de la mise en œuvre des PCAET.
- Gestion et suivi des dispositifs financiers des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), Villes respirables
- Contribution à la structuration d'un observatoire de la Transition Énergétique.

Focus

La qualité de l'air, un enjeu de santé publique au coeur des préoccupations

La pollution de l'air est provoquée par des substances d'origine anthropique ou naturelle (dioxyde d'azote, particules fines, ozone,...) qui ont des conséquences sur la santé, les écosystèmes et les biens matériels.

C'est un sujet imputable à plusieurs types d'émetteurs : secteur des transports, chauffage, industrie, agriculture, ... ce qui ajoute à sa complexité. Si le sujet est très médiatisé au moment des pics de pollution aiguë, il ne faut pas occulter la pollution chronique plus néfaste sur le long terme, et sur laquelle il faut agir de manière coordonnée.

La DREAL a pour mission de mettre en œuvre la politique de l'État pour lutter contre la pollution de l'air, en concerta-tion avec les parties prenantes (collectivités, partenaires so-cio-économiques, associations,...). Pour la gestion de l'alerte, elle s'appuie sur l'expertise d'Atmo Grand Est qui effectue des prévisions quotidiennes de la qualité de l'air et qui informe

La préfecture du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg ont décidé qu'à partir du 3º jour d'alerte, une nouvelle me-sure applicable à compter du 1er novembre 2017 serait mise en œuvre : la circulation différenciée, mesure adossée au certificat Crit'Air qui classe les véhicules en fonction de leurs émissions et permet de mettre en place des interdictions de



Atelier de Verdun (8 décembre 2017)



HABITAT - CONSTRUCTION DURABLE

La DREAL anime une politique régionale de l'habitat en faveur du développement d'une offre adaptée aux besoins en logement et en hébergement, et d'une amélioration du parc existant. Elle est chargée de la promotion des politiques de construction et bâtiments durables.

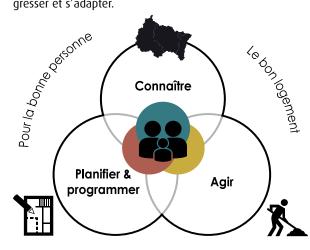
Bilan 2017

Une vision partagée des enjeux et des besoins habitat/logement

Différentes démarches participatives ont été mises en place afin de co-construire une vision partagée des enjeux et des besoins habitat/logement adaptée aux spécificités des territoires pour mettre en œuvre les objectifs communs. Elles ont conduit à la co-construction de 3 plans d'actions:

- pour les copropriétés : "agir ensemble pour éviter la spirale de la dégradation";
- pour la territorialisation de la production, l'amélioration et la rénovation de logements: "le bon logement au bon endroit pour la bonne personne";
- pour la lutte contre l'habitat indigne(LHI): "favoriser une dynamique collective, agir ensemble pour tous les acteurs de la LHI, entreprendre des chantiers communs".

Ces plans d'actions s'ancrent sur la connaissance du territoire et des besoins des habitants, développent la stratégie et la planification au service d'un projet de territoire, permettent l'action et la coordination des acteurs. Ces démarches ont permis de consolider l'animation régionale, d'outiller et de mettre en relation nos partenaires pour progresser et s'adapter.



Au bon endroit

Une démarche collaborative sur l'adaptation des politiques de l'habitat au vieillissement

Sachant qu'un habitant du Grand Est sur 3 aura 60 ans ou plus en 2040, la DREAL a initié une démarche collaborative sur l'adaptation des politiques de l'habitat au vieillissement, avec la réalisation d'un diagnostic régional prospectif. Ce diagnostic va conduire à la création d'une boîte à outils au service des projets de territoire co-conçue avec les acteurs, composée de fiches-actions sur les leviers mobilisables et d'un panorama "solutions habitat" adapté.

Le comité régional habitat / hébergement

Les instances du comité régional de l'habitat et de l'hébergement se sont réunies à 15 reprises : 1 plénière, 7 bureaux et 5 commissions spécialisées. 2 formations-actions ont été proposées aux membres pour approfondir 2 thématiques des plans locaux de l'habitat : les stratégies foncières et les publics défavorisés. Cette formation-actions a permis d'apporter aux collectivités une méthodologie d'analyse fine des besoins des publics précaires, à mettre en regard avec l'offre de logement et d'hébergement disponible sur le territoire.



L'amélioration et la rénovation des logements

La DREAL a mis en place l'observatoire des coûts de la rénovation énergétique des logements pour mieux informer et sensibiliser professionnels et particuliers. À l'échelle Grand Est, les outils afférents ont été affinés et les multiples partenariats se sont consolidés.

La filière Bois (54 000 emplois; 9000 entreprises) représente un secteur important de l'économie du Grand Est. L'année a été marquée par 2 évènements: le 7º forum international Bois Construction à Épinal début avril et la signature organisée par la DREAL du Plan Bois Construction 3 à Ostwald le 28 septembre en présence du ministre du logement pour encourager le développement de la filière. De plus, le Grand Est est la 1ère région productrice de chanvre (75% de la production française). Cette filière est structurée autour du collectif 3C Grand Est, renforçant le développement des filières vertes dans la région.

- 5965 logements sociaux financés (dont 1808 PLAI, 2488 PLUS, 1669 PLS).
- 7882 logements privés rénovés (ANAH) dont 6140 primes Habiter mieux.
- 349 copropriétés dégradées et 364 copropriétés fragiles rénovées.
- 2809 ECO-PLS délivrés (rénovation parc public).
- 6249 entreprises RGE (reconnu garant de l'environnement).
- Plus de 80 "ambassadeurs des matériaux biosourcés" formés par la DREAL.



Principales actions pour 2018

- Accompagner la réorganisation du tissu des organismes HLM.
- Ancrer de manière opérationnelle les 3 plans d'actions régionaux LHI, copropriétés et TPL.
- Mettre en place un observatoire régional de l'habitat et un observatoire de la précarité énergétique.
- Mettre en œuvre le Plan de rénovation énergétique des bâtiments/Poursuivre l'expérimentation E+C-.
- Déployer le volet bâtiment santé du PRSE3.



Focus

Le bâtiment représente près de 45 % de la consommation énergétique nationale et plus de 25 % des émissions de gaz à effet de serre



Dans la lignée de l'accord de Paris et du plan Climat, la France s'engage pour produire des bâtiments à énergie positive et faible empreinte carbone au travers d'une démarche partagée et pragmatique «l'expérimentation E+C-», permettant de préparer la future réglementation environnementale applicable à la construction neuve. Les acteurs régionaux (centres de ressources, organismes certificateurs, DDT, DREAL, Ademe, Région) se sont

mobilisés pour organiser une quinzaine d'événements de présentation de l'expérimentation, qui ont permis de sensibiliser plus de 500 personnes.

L'ADEME et la DREAL apportent un appui en ingénierie au travers du dispositif Objectif Bâtiment Energie Carbone. Un appel à projet régional a été lancé dans ce cadre: 20 projets en phase réception et 10 projets en phase conception ont été retenus. De plus, 18 autres projets en région sont lauréats de l'appel à projets national USH-CDC-État 2017 d'accompagnement spécifique pour les bailleurs sociaux.

L'animation des filières constructions durables

Strasbourg a accueilli fin septembre, le 78° congrès annuel HLM. Cet événement majeur pour les acteurs économiques et sociaux du monde HLM, a rassemblé sur 3 jours 12 500 participants et 350 exposants, autour de la thématique "HLM et territoires, quelle politique du logement pour le prochain quinquennat?" La DREAL a notamment contribué à l'animation du stand du Ministère.





COHÉSION DES TERRITOIRES AMÉNAGEMENT DURABLE

La DREAL porte et met en œuvre la politique d'aménagement durable du territoire. Elle assure la promotion des démarches de planification stratégique, développe une expertise pour faciliter l'émergence de projets de territoire, notamment sur le foncier. Elle contribue au développement des énergies renouvelables et des réseaux associés.

Bilan 2017

.

Contribution au SRADDET

Tous les services de la DREAL ont été mobilisés pour produire une note détaillée et transversale sur les enjeux du Grand Est pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) pilotée par le Conseil Régional. Sont mises en avant les transitions en cours qui touchent notre région, la nécessité de renforcer son positionnement en articulation entre ses puissantes voisines, les enjeux de cohésion interne, et les atouts et ressources à valoriser. Cette contribution transmise en août 2017 par le Préfet du Grand Est au Président de la Région, vient en accompagnement d'une synthèse interministérielle des enjeux.

Consommation du foncier

Fin novembre, le préfet de région a réuni un Comité de l'Administration Régionale (CAR) consacré aux sujets fonciers. La DREAL, la DRAAF, les deux EPF - Lorraine et Alsace - ont présenté leurs travaux. La DREAL a notamment présenté les dynamiques de consommation du foncier en Grand Est qui restent déconnectées du contexte démographique régional.

Séminaire Centres bourgs

En juin 2017, s'est tenu le premier séminaire de revitalisation des centres-bourgs sur la région Grand Est. Il a permis de réunir 140 participants, dont la moitié était des représentants de communes de moins de 15 000 habitants, auxquelles il s'adressait. Les partenaires institutionnels et les services de l'État ont présenté différents dispositifs et outils mobilisables pour redynamiser les centres-bourgs. Cette journée a été l'occasion d'initier un nouveau réseau ayant vocation à être animé par les collectivités.

Accompagnement de la planification

Sur la base des anciens clubs en Alsace et en Lorraine, le club PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a été refondé à l'échelle du Grand Est par la DREAL, avec l'appui des dix DDT de la région et du Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménage-

ment (CEREMA). La séance de lancement, le 17 mars 2017 à Pont-à-Mousson, a réuni près de 90 participants – élus et techniciens de 24 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) couvrant plus de 1 000 communes de la région – cinq agences d'urbanisme, deux établissements publics fonciers, le Conseil régional et les services de l'État.

Ateliers des territoires

En 2017, la DREAL a organisé des ateliers de prospective menés avec les élus et les DDT concernés dans deux territoires du sillon lorrain, afin de mieux appréhender les dynamiques périurbaines :

- avec la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange (57), territoire limitrophe de Metz Métropole, sur la façon de concilier le développement de cet espace périurbain avec celui de la métropole, en termes de croissance démographique, de mutations sociales, de gouvernance ou de consommation d'espace;
- avec la Communauté de Communes de Seille, Mauchère et Grand Couronné (54) afin d'aborder une vision prospective autour du dépassement de l'opposition ville/campagne en développant les coopérations (économiques notamment) mais surtout en développant de nouvelles formes de gouvernance avec la métropole de Nancy, située à quelques kilomètres.



ménages et de la population en Grand Est (base 100 en 1962) 200 190 180 170 160 150 140 130 120 110 100 1968 1975 1982 1990 1999 2013 2008

Population — Tache urbaine — Nombre de ménages

Evolution comparée de la tache urbaine, du nombre de

- Consommation du foncier : évolution de la tache urbaine habitat entre 1961 et 2014 : + 90%.
- Compétence en urbanisme des intercommunalités: le nombre d'intercommunalités dans le Grand Est est passé de 258 à 149 dont 63 sont désormais compétentes en urbanisme (conséquence des SDCI).
- Bilan de la labellisation Ecoquartiers: 37 Ecoquartiers en Grand Est dont 18 en milieux ruraux.



Plateforme régionale du foncier

Cette plateforme régionale du foncier État/Région sera mise en place en 2018 pour produire de la connaissance à l'échelle régionale et mettre en réseau les collectivités et acteurs du foncier.

Planification

L'organisation de cinq ateliers relatifs aux enjeux de la gouvernance et de l'animation pour la construction partagée de PLUi et SCoT.



Aménagement durable

L'élaboration et mise en place de la stratégie régionale Écoquartier. Un forum des territoires durables prévu est prévu à l'automne 2018.

La poursuite des ateliers des territoires

En 2018, la Dreal Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse organiseront 2 sessions : " Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement " (Rupt de Mad et Épinal) et " Aménagement et villes patrimoniales " (Saint-Dié des Vosges et Chaumont / Bar-le-Duc).



Focus



Fiches thématiques Écoquartier

Afin de favoriser l'engagement de nouvelles collectivités dans la démarche Écoquartier, la DREAL met en place des outils pour répondre aux problématiques spécifiques des territoires ruraux. Cinq fiches, réalisées avec le CEREMA et les DDT 55 et 67, ont été élaborées : elles sont destinées aux élus et techniciens des territoires ruraux, afin de permettre de se poser les bonnes questions et réponses au travers d'exemples concrets.

Guide méthodologique

"Assurer la compatibilité des documents d'urbanisme avec les SDAGE et les PGRI du bassin Rhin-Meuse": après une année de travail collaboratif entre DREAL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, DDT et les différents acteurs du territoire dans les domaines de l'eau, du risque et de l'urbanisme, le guide méthodologique est finalisé. Il permet d'aider, lors de la révision ou de l'élaboration d'un document d'urbanisme (SCOT et PLU(i)), à intégrer les enjeux "eau" (milieux naturels, ressources, biodiversité ou risques inondation) portés par les documents cadres que sont les SDAGE et PGRI du bassin Rhin-Meuse. Une lecture avec les SDAGE et PGRI Seine Normandie a également été réalisée.

Portraits fonciers

Les portraits foncier permettent de synthétiser, dans un document unique, les données disponibles en matière foncière à l'échelle des EPCI de la région. Ils ont été réalisés début 2017. L'intérêt, est de disposer d'un document support pour réaliser des notes d'enjeux ou de problématiques (PLUI, stratégies foncières EPF, etc.). Ces portraits sont disponibles dans l'espace intranet du service (cartographie interactive) pour les services de la DREAL et des DDT.



EAU Biodiversité et paysages

La DREAL porte la mise en œuvre des politiques de préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages. Elle décline localement, pour le compte du préfet coordonnateur, les politiques de l'eau et de prévention des inondations à l'échelle du bassin Rhin-Meuse et à l'international.

Bilan 2017



La SOCLE du bassin Rhin-Meuse

La DREAL Grand Est a contribué à la mise en place d'une Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) pour accompagner les collectivités. Un document d'accompagnement du SDAGE a été approuvé par le Préfet coordonnateur de bassin Rhin Meuse le 31 décembre 2017 après consultation des collectivités

et avis du comité de bassin. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la réforme des compétences Eau (Lois MAPTAM et NOTRé), la compétence GEMAPI (gestion de l'Eau, des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations).

La nouvelle procédure "Autorisation environnementale"



Un nouveau dispositif d'autorisation environnementale unique vise à simplifier les procédures pour faciliter la vie des entreprises sans régression de la protection de l'environnement. Ce dispositif est entré en vigueur le 1er mars 2017. Il rassemble, outre l'autorisation « police de l'eau » ou « installation classée pour la protection de l'environnement », une douzaine d'autres autorisations relevant de l'État. comme l'auto-

relevant de l'État, comme l'autorisation de défrichement, la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées ou l'autorisation au titre du code de l'énergie.

Des nouveaux circuits d'instruction ont été établis. Des formations à destination de l'ensemble des services instructeurs et des préfectures ont été organisées au cours du 1er semestre 2017, ainsi que des journées d'information à destination des bureaux d'études et des maîtres d'ouvrages sur l'ensemble du territoire du Grand Est.



Natura 2000 a fêté ses 25 ans en 2017

Ce réseau de sites instauré par la Directive européenne "Habitats-Faune-Flore" du 21 mai 1992 a pour objectif premier de lutter contre l'érosion de la biodiversité

sur le territoire de l'Union Européenne.

Il vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats à forts enjeux de conservation en Europe, tout en tenant compte des activités humaines. Les sites Natura 2000 sont donc des territoires vivants, où enjeux écologiques et socio-économiques se côtoient.

Ce réseau est avant tout un réseau d'acteurs variés : collectivités locales, animateurs, parcs naturels conservatoires d'espaces naturels, opérateurs de l'État services déconcentrés (DREAL GE et DDT), associations... L'engagement européen est maintenu, voire consolidé par un plan d'action.

Journée des acteurs Natura 2000 Grand Est

Le 20 novembre 2017, 80 acteurs du réseau Natura 2000 du Grand Est (DREAL, DDT, des animateurs de sites Natura 2000, des collectivités locales, des associations) ont pu partager leurs expériences lors de la journée qui s'est déroulée en 2 parties avec la matinée d'informations et un travail d'ateliers l'après-midi

Coordination de 2 politiques "sites classés" et "Natura 2000"

Des travaux de réouverture paysagère ont été réalisés sur le site classé du Mont St Quentin (57), également situé dans le périmètre du site Natura 2000, " les pelouses du Pays Messin ". Il s'agissait de retrouver les fonctionnalités d'origine des pelouses calcaires qui ont été colonisées par des pins noirs. Les site site Natura 2000 est animé par Metz Métropole qui a pris la maîtrise d'ouvrage des travaux. Le débardage a été réalisé grâce à des chevaux afin des préserver les milieux.

Appel à manifestation d'intérêt (AMI)Trame Verte et Bleue

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été porté conjointement par la Région Grand Est, les agences de l'eau (Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône Méditerranées Corse) et la DREAL. 49 dossiers de candidature ont été reçus sur les deux sessions (avril et septembre 2017) caractérisés par :

- une diversité des candidats : collectivités et leurs EPCI, organismes consulaires, associations, ...
- une répartition territoriale des projets sur l'ensemble de la région Grand Est.

- Les sites Natura 2000 couvrent 18 % du territoire des pays de l'Union Européenne et 6 % de leurs territoires marins.
- En Grand Est, on compte 227 sites (dont 184 ZSC "zone spéciale de conservation" et 43 ZPS "zones de protection spéciale" de la directive Oiseaux) sur 617 900 ha, soit environ 10 % de la région.
- La région Grand Est compte 159 sites classés et 172 sites inscrits, ce qui représente respectivement 16 323 ha et 112 200 ha.
- Organisation en collaboration avec SPRNH d'un séminaire sur la GEMAPI à destination des sous-préfets de la région et de 2 séminaires sur la mise en œuvre de la GEMAPI et l'application du décret "digues" à destination des collectivités (150 participants).
- 90 agents des services de l'État ont été formés en 2018 sur la nouvelle procédure d'autorisation environnementale.



L'accent sera mis en 2018 sur les actions suivantes

- De nouvelles réunions à destinations des collectivités seront organisées courant 2018 pour présenter la GEMAPI et le stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE).
- Un retour d'expérience sur la procédure sur la mise en place de la procédure d'autorisation environnementale avec la poursuite des formations des services concernés et des réunions d'information à destination des collectivités (PNR,...)
- Le rapportage sur l'état de conservation des habitats Natura 2000 en 2018 à la Commission Européenne visera à évaluer les mesures de gestion mises en œuvre pour la période 2013-2018.

Des outils sur les paysages seront diffusés au 1er semestre 2018 :

- une plaquette sur " le Grand Est et ses paysages-Enjeux " réalisée en 2017 avec l'aide des paysagistes conseil de la DREAL et des chargés de mission Sites et paysages. Cette publication s'adresse aux porteurs de projet, collectivités, acteurs socio-économiques, service de l'État concernés par les enjeux d'aménagement et de qualité de nos territoires.
- un guide méthodologique éolien pour une approche paysagère de qualité élaboré en 2017 avec le paysagiste conseil de la DREAL. Il doit permettre la prise en compte dans les projets éoliens de la qualité de nos paysages régionaux, leur développement harmonieux et ainsi faciliter leur acceptabilité par les populations.



Focus

Gestion de la sécheresse

L'année 2017 a été marquée par un long épisode de sécheresse, qui a amené les agents du pôle eau Rhin Meuse Délégation de Bassin à participer aux comités ou observatoires sécheresse réunis par les préfets de départements (20 réunions au total).

Un arrêté cadre relatif à la mise en place de principes communs de vigilance et de gestion des usages de l'eau dans le bassin Rhin Meuse en période de sécheresse a été élaboré en concertation avec les DDT et signé par le préfet coordinateur de bassin le 8 juin 2017.



Organisation d'une journée paysage sur le thème du "paysage et alimentation"

Dans le cadre de la Convention Européenne du Paysage, et à l'échelle du Grand Est et de ses voisins frontaliers, une journée du Paysage a été organisée le 6 octobre 2017 en partenariat avec le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle sur le site emblématique de la cité des Paysages implantée sur la colline de Sion-Vaudémont.

Autour du thème « Se nourrir des paysages », plus de 125 participants d'horizons professionnels variés (chercheurs, étudiants, enseignants, élus, agriculteurs, paysagistes, services de l'État et des collectivités, associations, partenaires luxembourgeois) ont partagé une réflexion sur les " paysages alimentaires " de demain.

Des initiatives régionales lient paysages et alimentation, et des ateliers sur les enjeux alimentaires et paysagers d'un territoire ont permis d'explorer les leviers d'actions pour prendre en compte les conséquences paysagères de nos choix alimentaires.





PRÉVENTION DES RISQUES ANTHROPIQUES

La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les grandes orientations de la politique nationale de connaissance, évaluation, prévention et réduction des risques industriels et miniers.

Bilan 2017

L'action de l'Inspection des installations classées a été marquée en 2017 par :

- L'autorisation environnementale qui remplace les procédures d'autorisation et les expérimentations d'autorisation unique menées en 2016 (éolien et méthanisation) au titre des Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Cette nouvelle procédure nécessite une appropriation et des changements de pratiques conséquents dans les modalités d'instruction des dossiers de demande d'autorisation.
- La recrudescence de l'investissement industriel : la DREAL veille à la sécurité et la santé des riverains et à la bonne insertion environnementales des projets.
- L'émergence de projets permettant de relever le défi de la transition énergétique tel que marqué dans la loi d'août 2016.

La protection des biens et des personnes

Plusieurs dossiers peuvent être relevés :

- l'adoption d'un PPRT (plan de prévention des risques technologiques) en juillet 2017, autour de la plateforme chimique de Sarralbe en Moselle;
- la réduction des émissions d'H₂S autour du centre de stockage de déchets non-dangereux de Châtenois (67) et du centre de tri-compostage de Scherwiller-Châtenois (67), après la prescription par arrêté préfectoral et la réalisation de mesures dans l'environnement et d'actions visant à réduire les émissions;
- la prolongation, pour une durée illimitée, de l'autorisation à la société des mines de potasse d'Alsace de stockage souterrain en couches géologiques profondes de produit dangereux, non radioactifs, sur le territoire de la commune de Wittelsheim (68);
- l'instruction du dossier relatif à la construction d'un entrepôt de stockage logistique en 9 mois par l'unité départementale de l'Aube.

L'émergence de projets visant à relever le défi de la transition énergétique

Plusieurs actions peuvent être mises en évidence :

 l'instruction du dossier de demande d'autorisation d'une installation de co-incinération de déchets dangereux avec cogénération, dans le département de Meurthe-et-Moselle (54), qui permettra la réduction



- des émissions de CO₂, la création d'un exutoire de valorisation de déchets dangereux et non dangereux, et la création d'une unité de production d'électricité et de chaleur à partir de sources d'énergies non fossiles ;
- la finalisation de l'instruction du plus grand parc éolien terrestre de France à Rethel, le parc du Mont des 4 Faux par l'unité départementale des Ardennes (08);
- l'élaboration d'un arrêté préfectoral précurseur en géothermie profonde (à Soultz-sous-Forêts, 67).

Gestion des sols et aménagement

D'autres actions peuvent être rappelées :

- l'instruction de dossiers de cessation d'activité d'installations classées, et de remise en état des sites concernés. Cette action est indispensable pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire.
 Différents dossiers emblématiques peuvent ainsi être cités :
 - la reconversion de la friche industrielle de l'ancienne raffinerie de Reichstett (67) en Ecoparc d'activités industrielles et tertiaires, réhabilitation de l'ancien techni-centre SNCF à Épernay (51);
 - la mise en place, concernant des centaines de communes, des servitudes de Maîtrise de l'Urbanisation vis-à-vis des risques technologiques générées par les canalisations de transports de matières dangereuses.

Communication auprès des industriels

Enfin, l'inspection a également mené des opérations de communication auprès des industriels afin de leur présenter les évolutions réglementaires auxquelles ils sont soumis, comme par exemple l'opération menée auprès des traiteurs de bois dans les Vosges.

Chiffres clés

ICPE

- 2646 établissements ICPE soumis à autorisation
- 67 sites SEVESO seuil haut
- 451 IED (Industrial emission directive)
- 42 PPRT approuvés sur 42
- 8000 km de canalisations de transports de matières dangereuses
- 72 arrêtés préfectoraux d'autorisation
- 301 arrêtés préfectoraux complémentaires

Code minier

- 56 procédures minières ont été menées dans le domaine du sel
- 18 procédures minières ont été menés dans le domaine des hydrocarbures avec notamment le dépôt de 6 demandes d'autorisation de travaux pour la recherche de gaz de houille



Maintenir une présence forte de haut niveau de l'inspection en vue de la maîtrise des risques et des pollutions

Assurer la poursuite de la mise en œuvre de l'autorisation environnementale relatifs, et notamment à des projets éoliens, secteur d'activité en plein essor dans la région, et à des projets industriels. La DREAL poursuivra sa participation dans l'élaboration des divers documents de planification :

- schéma régional des carrières ;
- plan régional santé environnement ;
- publication des cartes de sensibilité sur la remontée de nappe dans le bassin houiller lorrain;
- contribution au plan régional déchets prévu dans la loi de transition énergétique d'août 2016, piloté par le conseil régional.



Focus

La préfecture de région, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est et la Région Grand Est ont signé le 3° Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2017/2021 à la Maison de la Région à Metz le jeudi 9 novembre 2017.

Ce 3º Plan Régional Santé Environnement (PRSE) traduit une volonté d'ouverture et d'ancrage territorial. Élaboré grâce à l'implication de plus de 200 acteurs locaux de la santé environnementale, il vise à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens.

Il s'articule autour de trois axes pour faciliter l'accès des habitants du Grand Est :

- à des activités humaines préservant l'environnement et la santé (eau potable, qualité de l'air extérieur, produits phytosanitaires, zones polluées);
- à un cadre de vie favorable à la santé (lutter contre les espèces invasives, habitat indigne, radon, amiante, aménagement, qualité de l'air intérieur);
- à des modalités pratiques pour agir en faveur de la santé-environnement au quotidien.

Ainsi, le Plan Régional Santé Environnement a vocation à susciter et à faire émerger une prise de conscience collective et citoyenne pour que chacun de nous, dans ses choix et son mode de vie, contribue à la préservation d'un environnement favorable à la santé.





PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

La DREAL décline les politiques publiques de prévention des risques naturels et hydrauliques, en particulier le risque d'inondation largement présent sur l'ensemble du territoire de la région. Elle est chargée de prévision des crues sur le bassin Rhin-Meuse et une partie du bassin Seine-Normandie, de connaissance hydrométrique ainsi que de l'inspection des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble de la région et l'Île de France.

Bilan 2017

• • • • • • • • • •

La DREAL a contribué en 2017 au portage des politiques publiques de prévention des risques naturels et hydrauliques à l'échelle de la région :

préparation de la mise en œuvre de la GEMAPI avec notamment un accompagnement renforcé des Établissements Publics à Fiscalité Propre pour les aider à prendre la compétence ; renforcement de l'animation de la mission de "Ré-

férent Départemental Inondation" avec les 12 DDT

concernées

appui des différents partenaires via le réseau DREAL/ DDT ou le club Risques Naturels.

Dans le domaine risques naturels, poursuite de la mise en œuvre du 1er cycle de la Directive inondation au travérs :

du suivi de l'élaboration et de l'approbation des SLGRI (5 SLGRI approuvées en 2017 : Moselle Aval, Épinal, Sarre, Meurthe Madon, Meuse), et de l'instruction et du suivi des Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (9 PAPI en cours (dont 4 d'intention) et 4 à venir (d'intention))

de l'instruction et du suivi d'opérations concrètes de travaux de lutte contre les inondations (Longwy, Troyes, Sélestat, Rosenwiller...);

de la conception d'outils d'aide à la déclinaison du PGRI dans les documents de planification (Cf. Guide de Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec SDAGE et PGRI pour le bassin Rhin Meuse et note d'accompagnement sur le bassin Seine Normandie);

du lancement des travaux relatifs au démarrage du deuxième cycle de la Directive Inondations.

Les Unités de Prévision des Crues et d'Hydrométrie de la DREAL ont également mis en œuvre de nombreuses actions :

la stratégie nationale pilotée par le SCHAPI: déploiement de la Plateforme Opérationnelle de Modélisation (POM) et de l'outil d'Expertise Assistée par Ordinateur (EAO), formations des prévisionnistes, etc ;

le pilotage de travaux sur la production d'un Bulletin de Suivi d'Étiage à l'échelle Grand Est en collaboration avec les pôles Seine Oise, Meuse Moselle et Rhin Sarre et également le Service Eau Biodiversité et Paysage ; le lancement de l'audit du réseau hydrométrique ;

l'acquisition d'un nouveau mode de jaugeage : radar

de vitesse de surface ;

la modernisation et sécurisation des stations hydrométriques (Cheveuges, Saint-Nabord, Oermingen, Schweighouse, Ostheim, Spechbach, Sundhoffen, Wittersdorf...)

l'étude de couverture radio en partenariat avec le CD67 (amélioration et renforcement de la robustesse de la collecte des données hydrométriques);

la mise à niveau du réseau de stations hydrométriques et passage en IP (plus de 50% des stations sont équipées de LNS).

Le pôle Rhin et Systèmes Connexes a instruit les dossiers Loi sur l'eau sur l'axe Rhin et assuré les missions de tutelle des concessions.

Il a représenté la France dans les commissions et groupes de travail issus des conventions pour l'aménagement du Rhin supérieur et au sein de la CIPR sur les inondations, les étiages, le plan d'alerte pollution et l'aménagement du Rhin supérieur.

Enfin, les inspecteurs des ouvrages hydrauliques ont inspecté tous les ouvrages de priorité 1.

L'organisation de gestion de crise a été finalisée au format Grand Est pour être mise à l'épreuve début 2018.



- 10 stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) sur le territoire (8 approuvées et 2 à approuver en 2018).
- 13 programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) (d'intention ou complets) en cours ou à venir.
- 23 bulletins de suivi d'étiage publiés au format Grand Est.
- 1903 jaugeages réalisés pour Meuse Moselle et Rhin Sarre (avec plus de 400 en étiage).
- Les 4 unités de prévision des crues de la DREAL produisent chaque jour au minimum deux bulletins soit 2920 bulletins couvrant 44 tronçons de fleuves et rivières et donc un total de 128 480 prévisions couvrant 12 départements.



- Maintien d'un appui dans la mise en place de la GEMAPI, et notamment un accompagnement dans la structuration de la gouvernance.
- Élaboration des documents relatifs au lancement du deuxième cycle de la Directive Inondations, sur les bassins Seine Normandie et Rhin Meuse : addendums aux EPRI, mise-à-jour des cartes des Territoires à Risque important d'Inondation, bilan des PGRI Seine Normandie et Rhin Meuse).
- Instruction et suivi des SLGRI (2 à approuver en 2018) et des PAPI (appui dans la mise en place du nouveau cahier des charges PAPI 3).
- Poursuite de l'animation des Réseaux (club Risques Naturels élargi aux porteurs de projets PAPI / SLGRI + journée d'information PAPI 3).
- Réalisation d'un retour d'expérience des crues de janvier 2018.
- Création de stations pour améliorer la surveillance du réseau hydrographique.
- Réalisation des inspections sur les ouvrages prioritaires, avancement des dossiers à enjeux et participation au projet Comfluence (développement numérique).
- Maintien des missions police d'axe et de tutelle des concessions sur le Rhin ainsi que de la représentation aux commissions et groupes de travail internationaux.

Focus

Journée dédiée à la sécurité

En interne à la DREAL, une journée dédiée à la sécurité a été organisée pour les hydromètres afin d'échanger sur les bonnes pratiques (démonstration d'équipements de protection individuels et de gestes de secours, optimisation des aménagements des véhicules...). Cette action a permis de lancer la dynamique de prévention des risques professionnels de collaborateurs et collaboratrices qui interviennent toute l'année en bord de rivière pour la sécurité des personnes et des biens.

Exercice de gestion de crue sur le Rhin

Le 30 novembre 2017, les services de l'État (Préfectures, DDT, DREAL), de VNF et d'EDF, en lien avec les partenaires allemands, ont réalisé un exercice de gestion de crue sur le Rhin pour tester la coordination des manœuvres des ouvrages le long du Rhin en cas de pic de crue. Cet exercice s'est révélé être une excellente préparation aux événements qui allaient survenir en janvier 2018, grâce à la mise en œuvre réelle des dispositions testées.





CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La DREAL contribue à la construction et à la diffusion d'une connaissance territoriale et transversale en appui aux politiques publiques de transition écologique et solidaire et de cohésion des territoires. Elle impulse et promeut la prise en compte du développement durable.

Bilan 2017

Élaborer des diagnostics territoriaux partagés

Une démarche de diagnostic territorial partagé a été menée sur le massif vosgien avec la DRAAF, les DDT concernées par le territoire, le Commissariat du massif et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté. Cette méthode de diagnostic permet d'identifier collectivement et de manière transversale les caractéristiques et dynamiques du territoire et d'en dégager des enjeux. Quarante personnes ont contribué à ce diagnostic, qui a permis d'élaborer une vision commune du territoire, en partageant des connaissances qui étaient jusqu'à présent différentes d'un département à l'autre ou d'une ancienne région à l'autre.

Développer nos connaissances territoriales des sujets à enjeux

Des partenariats menés avec l'INSEE ont porté en 2017 sur : équilibres territoriaux et interdépendance des bassins de vie, l'activité et les métiers de la logistique, le vieillissement de la population, etc. Ils ont permis de mettre à disposition des informations statistiques par la réalisation d'un programme de publications et la mise en ligne de données statistiques

En complément, des informations géographiques ont été produites et mises à disposition à l'échelle du Grand Est.

Un travail important a également été mené auprès des principaux utilisateurs de données de trafic routier et des principaux gestionnaires routiers dans le cadre du projet COMPTAGE (Coopération, Mutualisation, Partage des Trafics routiers Agrégés dans le Grand Est). L'objectif de la démarche est la mutualisation et l'accès partagé à des données de trafic routier, via une plateforme. Le CEREMA apporte son appui méthodologique à cette démarche.

Une coordination des études à l'échelle du Grand Est

La programmation 2018 des études a permis de mettre en cohérence les besoins de connaissances nouvelles identifiés par les services de la DREAL et des 10 DDT du Grand Est, avec les orientations de nos deux principaux opérateurs "prestataires", le BRGM et le CEREMA.

Promouvoir le développement durable sur nos territoires

Les partenariats engagés avec le Conseil Régional, l'ADEME, la DIRECCTE, la DRDJSCS, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et les réseaux associatifs ont permis cette année une mise en cohérence des stratégies développées en matière de développement durable. Ainsi, des actions communes sont mises en œuvre, comme Quartier Libre pour la Nature (soutien aux associations d'Éducation au Développement Durable sur des projets visant les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville), par exemple.

Un atelier a été organisé le 8 décembre 2017 à Verdun sur la mobilisation citoyenne. Co-organisé avec l'association Citoyens et Territoires, il a permis aux élus présents d'échanger des expériences, des bonnes pratiques, des idées, des questionnements, sur les moyens de favoriser la participation citoyenne sur leurs territoires.

http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/ la-participation-comme-levier-de-latransition-a17221.html

- Traitement de 258 demandes de données statistiques à analyser, préparer et diffuser.
- Information géographique : 1 outil de travail commun au sein de notre structure, en remplacement de ceux des 3 anciennes DREAL, pour élargir la vision à l'échelle du Grand Est.
- 40 associations soutenues au titre de la vie associative, du dialogue environnemental et de l'EEDD pour un montant de 375 k€.
- 19 publications statistiques (sur le site Internet DREAL).



En 2018, l'accent sera mis sur la diffusion et la valorisation des données et connaissances disponibles ou nouvellement produites : données géographiques et statistiques, outil-test pour l'automatisation de portraits de territoires "à façon" (périmètre, thématiques), journées de partage sur les études, capitalisation et communication sur les résultats d'études, etc.

De plus, une analyse territoriale est lancée sur le territoire transfrontalier "autour du Rhin" afin de mieux appréhender ce territoire, son historique, ses évolutions et ses enjeux pour l'action des services de l'État.

En matière de promotion du développement durable, l'année sera marquée par l'organisation de plusieurs événements : l'étape Grand Est du tour de France des Objectifs de Développement Durable et de la participation citoyenne, des séminaires et ateliers de partage d'expériences sur l'économie circulaire, etc. Enfin, 2018 sera l'année de lancement d'un appel à projet favorisant l'innovation dans l'éducation au développement durable : nouveaux publics, nouvelles méthodes, nouveaux supports d'animations, thématiques émergentes.



Données géographique

Focus

GéoGrandEst a été lancée officiellement en 2017

GéoGrandEst est une plateforme Internet de partage et de mise à disposition de données géographiques, ressource indispensable de connaissance transversale et de gestion des territoires, de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

C'est aussi une démarche de gouvernance partagée et d'animation d'un réseau de partenaires. Les services de l'Etat et les collectivités peuvent ainsi bénéficier de groupes de travail, journées thématiques, accompagnement, co-production de données de référence, acquisition en commun de données...

GéoGrandEst répond ainsi à un double objectif : le respect de l'obligation réglementaire de mise à disposition des données publiques et le renforcement de l'utilisation de l'information géographique comme outil d'aide à la décision.

La démarche est co-pilotée et financée par l'État (SGARE et DREAL) et la Région ; elle intègre de nombreuses collectivités (Agglomérations et Départements) qui ont aussi souhaité contribuer financièrement.

http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/ geograndest-a17286.html http://www.geograndest.fr/

Une force d'animation du territoire



Des données de référence partagées Une plateforme fédératrice d'accès à l'information

Schéma GeoGrandEst



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La DREAL participe à l'évaluation des projets plan ou programme.



Bilan 2017

L'expérience acquise sur l'évaluation environnementale de projets, plans et programmes a permis d'améliorer la qualité des avis et décisions. Ces analyses s'appuient également sur les contributions externes au premier rang desquelles l'ARS, les DDT, les autres services techniques de la DREAL.

Optimiser les consommations des espaces périurbains

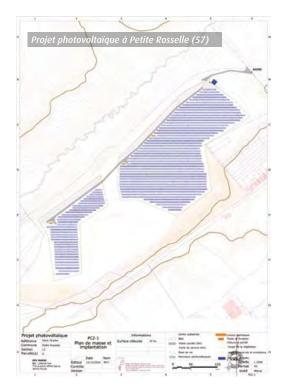
La consommation de l'espace est l'une des thématiques les plus centrales et probablement la plus récurrente pour les avis et décisions relatives aux plans et programmes.

Si les densités d'habitations établies au travers des schémas de cohérence territoriale (ScoT) sont généralement respectées, les ambitions démographiques des communes sont majoritairement surévaluées, engendrant ainsi une "fuite en avant " au détriment de la consommation d'espace consacrée à l'agriculture ou aux espaces naturels.

Conditionner les décisions cas par cas à l'effectivité d'Évitements et Réductions

Les décisions cas par cas concluant à une non-soumission d'une étude d'impact sont fréquemment motivées par la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction. La DREAL veille à expliciter ces mesures dans ses projets de décision, de façon à faciliter leur contrôle par les autorités correspondantes.

Pour les Plans et Programmes, les décisions sont assorties de recommandations dont la mise en œuvre conditionne la non-soumission à l'évaluation environnementale. Cela a vocation à rendre plus dynamique la décision au cas par cas et est de nature à être mieux intégré dans les phases d'enquêtes publiques.



Perspectives 2018

De nouvelles modalités pour les projets

La décision du Conseil d'État du 6 décembre 2017 vient renforcer le positionnement de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale qui reprend à son compte l'élaboration des avis projets. DREAL et MRAE mettent en œuvre les changements nécessaires dans leurs modalités de travail.

Renforcer les analyses en réseau

Un tour régional de l'ensemble des DDT sera entrepris compte tenu de leur rôle multiple en tant qu'instructeurs d'autorisation environnementale à l'amont des avis rendus par l'autorité environnementale mais aussi de contributeur aux avis au titre de leurs compétences propres, et notamment environnementales.

Focus

Vers une approche plus globale des projets

Un projet doit s'apprécier dans son ensemble y compris si plusieurs pétitionnaires sont impliquées et que les composantes sont séquencées dans le temps. Le projet Euro3lys à Saint Louis (68) est la parfaite illustration de cette approche globale en combinant aménagement routier, réseau de tram, Zone d'aménagement concerté et centre d'activité multimodale. Des évolutions réglementaires permettent à présent de regrouper des procédures pour s'inscrire dans cette approche projet.

2018 sera l'occasion d'informer l'ensemble des partenaires de ces possibilités dans le montage de leurs prochains dossiers, préalable indispensable à une mises en œuvre plus spontanée.

- 218 décisions cas par cas et 89 avis Plans et Programmes.
- 224 décisions et 123 avis sur des projets incluant des thématiques diversifiées (ICPE, zones d'activités concertées, lotissements, énergies renouvelables, aménagements de milieux aquatiques, infrastructures de transports).



GESTION DE CRISES

La DREAL exerce une mission de coordination générale, d'animation et de suivi des services déconcentrés du ministère pour la zone Est qui regroupe les 18 départements des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.



Bilan 2017

Quelques faits marquants

- 02/01/2017 : Vigilance orange neige verglas pour les départements 08 et 51.
- 13/01/2017 : Vigilance rouge vent fort.
- du 16 au 20/01/2017 : Vague grand froid.
- du 20 au 30/01/2017 : Pollution de l'air.
- 14/02/2017 : Accident ferroviaire Luxembourg France.
- 07/04/2017 : Fermeture de l'A36 suite à une fuite de gaz.
- 24/05/2017 : Crise hydrocarbure.
- 29/06/2017 : Cérémonie d'hommage à H. KOHL.
- 07/07/2017 : Activation du plan canicule.
- 18/07/2017 : Blocage SANEF au péage de Saint-Avold.
- 08 et 09/11/2017 : Exercice viabilité hivernale.
- 14 et 15/11/2017 : Exercice ESTERIA (exercice de coopération civil-militaire).
- 07/12/2017 : Crise énergie.





Perspectives 2018

Le développement de la page MZD sur l'intranet.

Continuer la formation des cadres d'astreintes (avec mise en situation).

Faire le RETEX 2017 avec l'ensemble de nos partenaires.

Procéder à la mise à jour des habilitations.

Continuer le déploiement AGORRA (outil de gestion de la crise routière).

Focus

Les premiers mois de l'année 2017 ont été marqués par les travaux de refonte et de mise en œuvre de la formation ABD. Ces travaux, pilotés par le CVRH de Nancy, ont été menés conjointement par les CVRH de Nancy et de Paris en lien étroit avec la MOAM.

Conformément à la demande de la MOAM, une attention particulière à été portée à une meilleure cohérence entre les formations ABD, Cadres d'astreintes et RSD, et aux portages de messages clés sur la base des ressources-socles produites pour la formation prise de poste des RSD.

Les différentes sessions ont été globalement très appréciées. Elles ont interpellé certains stagiaires sur leur rôle en COD. Les participants indiquent par ailleurs la nécessité de réaliser régulièrement des mises en situation. Ces mises en situation ne seraient pas une nouvelle session de la formation, mais plus une " piqûre de rappel " tous les ans sur un format plus court (une 1/2 journée par exemple). La valise pédagogique peut permettre aux formateurs d'élaborer ces mises en situation.



- Former les 115 agents d'astreinte en DDT
- 30 réunions
- 5 exercices
- 35 agents formés sur 5 formations hors DDT (EMIZ, DIR EST, ...)



ORGANISATION, VIE DU SERVICE Secrétariat général

Le secrétariat général œuvre en synergie et en transversalité au bon fonctionnement des services de la DREAL en mettant à leur disposition les moyens et les ressources nécessaires.

Bilan 2017

Poursuite de l'accompagnement RH de la réforme territoriale

L'année 2017 a vu l'aboutissement des groupes de travail paritaires RH lancés dans le cadre de la réforme territoriale :

 une première campagne télétravail a été lancée en juin 2017;

 le plan d'accompagnement RH a été présenté au CT du 5 décembre 2017;

 l'accompagnement individuel des agents a été poursuivi : traitement de 103 dossiers PARRE géographique et fonctionnelle et envoi de 611 offres de formation à 105 agents dans le cadre de la démarche des "besoins prioritaires de formation ».

Gestion du temps de travail en mode « Grand Est »

Le règlement intérieur commun été adopté le 15 mai 2017. 8 réunions d'information auprès des services et 1 réunion d'information sur chaque site ont été réalisées pour présenter ce nouveau règlement. Les logiciels de suivi du temps de travail propres à chaque site ont été adaptés en septembre 2017 aux nouvelles règles communes. Les travaux préparatoires à la mise en place d'un outil unique de gestion du temps sur tous les sites pour une mise en place le 1er janvier 2018 ont occupé le 2e semestre 2017.

Des dossiers structurants en informatique

Un domaine informatique unique a été mis en place : l'ensemble des services dispose en 2017 d'un plan de classement " Grand Est " facilitant au quotidien le partage des dossiers.

Un Worklow a été développé pour SPRA.

Logistique

L'amélioration énergétique de la flotte a été poursuivie avec l'achat de 6 nouveaux véhicules de service, dont 3 électriques, des transferts entre sites, des mises en réforme.

Des projets immobiliers ont été accompagnés en 2017, notamment le déménagement sur le site de Blum à Châlons-en-Champagne, déménagement de l'Unité Départementale sur le site Île de Corse à Nancy, amélioration énergétique du site Grigy à Metz.

Affaires financières

Un pilotage unique des crédits a été consolidé.

Nouveau portage budgétaire des crédits de fonctionnement :

- intégration de nouvelles pratiques liées au nouveau RBOP (SGARE GE), harmonisation des achats de billet de train;
- fourniture de statistiques régulières sur les frais de déplacement.

Prise en charge par le SG/PAF de la partie " exécution financière " pour plusieurs BOP.

Prévention

- Formations à la prévention du risque routier.
- Actions de prévention du risque incendie.
- Réalisation des contrôles réglementaires.
 Action ciblée avec les agents du service chargé des risques naturels et hydrauliques.
- Mise en œuvre du dispositif de télétravail en DREAL Grand-Est, faisant suite à la note de gestion ministérielle du 28 noveembre 2016, et adopté lors des CT et CHSCT du 2º trimestre 2017. Un espace spécialement dédié au télétravail a été mis en place sur le site intranet (modalités de mise en œuvre, textes, formulaires de demande, fiches pratiques, foire aux questions).

- 1 bilan social DREAL Grand Est.
- 200 fiches de postes publiées et plus de 100 PM104 traitées à chaque cycle de mobilité.
- 55 agents en situation de télétravail (mise en œuvre en 2018).
- 120 mouvements de bureaux à Châlons -en-Champagne (projet Blum) et 49 à Metz (Greenpark + Chappe).
- 7 convocations du CT et 4 convocations du CHSCT





Les enjeux strategiques

- Consolider l'organisation du service.
- Structurer la communication du SG.
- Organiser l'écoute des bénéficiaires et la réponse à leur demande.
- Intégrer les orientations du dialogue de gestion 2018.
- Quelques grands projets transverses (Document unique consolidé-Télètravail - Projet immobilier : UD54).

Ressources humaines

- Poursuivre la mise en cohérence des processus RH : formation, guide des absences et congés, action sociale et suivi médical des agents.
- Préparer, organiser les élections professionnelles de décembre 2018.
- Améliorer l'accueil de proximité des agents.

Informatique

Mise en place:

- d'une astreinte informatique harmonisée, de la sauvegarde PC;
- de l'infrastructure de Metz et Strasbourg ; de la surveillance des ressources informatiques.

Logistique

- Amorcer une politique d'investissements immobiliers guidée par la transition énergétique.
- Harmoniser l'expression et le traitement des besoins logistique (GLPI).
- Fiabiliser le recensement des marchés immobilier/logistique Grand Est.
- Recherche d'une solution de gestion du covoiturage.

Affaires financières

Finalisation de la Prise en charge par le SG/PAF de la partie " exécution financière " (bop 135 - 113 et 174).

Prévention

Élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), poursuite des actions de prévention du risque incendie, action ciblée sur l'exposition à <u>l</u>'amiante, dématérialisation des registres, optimisation des commandes Équipements de Protection Individuels (EPI).

Transversal

- Mise en œuvre des GT écoresponsabilité et égalité femmes-hommes.
- Accueil des nouveaux arrivants.

Focus

Le déménagement d'une partie de la DREAL sur le site « BLUM » à Châlons-en-Champagne

Du 6 au 23 novembre 2017, 120 agents de la DREAL Grand Est implantés à Chalons, répartis sur 4 secteurs géographiques distincts, ont déménagé sur le site " Blum ", situé en centre ville, à proximité de la gare SNCF.

La maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du site était assurée par la préfecture de la Marne qui a bénéficié de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la DDT51. Le cabinet d'architecte RTR (à Reims) assurait la maîtrise d'œuvre des travaux.

Cette opération de grande ampleur, engagée en 2012, a fortement mobilisé les équipes du Secrétariat Général entre

Des travaux importants avaient été réalisés entre novembre 2016 et septembre 2017 sur le site de Blum afin de permettre à la DREAL de pouvoir accueillir ses agents. Aujourd'hui, la DREAL est présente à Châlons-en-Champagne sur 2 sites voisins, les sites Blum et Patton.







ORGANISATION, VIE DU SERVICE Service pilotage

La DREAL Grand Est exerce les fonctions de Responsable de la Zone de Gouvernance des Effectifs (RZGE) du ministère de la Transition écologique et solidaire en région, et de Responsable des Budgets Opérationnels de Programme (RBOP) délégué. Elle assure en la matière le pilotage régional des prestations pour les Unités opérationnelles de la ZGE. À l'échelle de la DREAL, le service Pilotage intervient en appui de la direction.

Bilan 2017

Démarche qualité relancée en début d'année

Les travaux en comité de direction et en séminaire des cadres ont abouti à la cartographie des processus, la délimitation des périmètres des processus, l'identification des parties intéressées pertinentes et une première approche des risques. Les pilotes de processus sont désignés, et l'ensemble de la communauté de travail est informée de l'avancement des réflexions au travers de flashs qualité et via une page intranet dédiée.

Maintien d'une priorité forte sur la communication

Le premier rapport d'activité a été publié au 1er semestre. Des actions dédiées aux agents ont été organisées : deux Journées Nouveaux Arrivants, publication de la nouvelle lettre interne " Les Échos de la DREAL Grand Est ", rendez-vous de la DREAL sur les thèmes "économie circulaire" et "santé environnement". Le site Intranet commun a été déployé.



En matière de gestion budgétaire, la DREAL assure en tant que RZGE et RBOP :

- le pilotage de la programmation des crédits, de la gestion budgétaire et du reporting pour les 30 Unités Opérationnelles de la ZGE, à la fois auprès de la Direction, des Responsables de Programmes en Administration Centrale, du Directeur des Finances Publiques et du SGARE;
- le dialogue de gestion organisant les discussions sur les mises à dispositions de crédits liées aux spécificités de la région;
- le pilotage de 7 Budgets Opérationnels de Programme régionaux et de 2 BOP nationaux pour la mise en œuvre des politiques publiques du MTES et du MCT dans les domaines des risques technologiques et naturels, de la biodiversité et des paysages, du logement, des transports et de la sécurité routière.

Sur le plan du suivi de la contractualisation et de l'international, la DREAL a réalisé :

- des grilles d'analyse et de synthèse des documents stratégiques régionaux;
- une synthèse des rapports annuels de mise en œuvre des fonds européens régionaux pour les sujets relevant de la DREAL,en vue de participer à la révision à mi-parcours et aux négociations pour le prochain cycle de gestion.

Pilotage d'actions en termes de concours et formations, la DREAL a organisé :

- des centres d'examen pour 12 concours nationaux concernant 676 candidats;
- des actions spécifiques de recrutement pour les services de la ZGE;
- 27 actions de formation transverses et métiers concernant 270 agents;
- 17 sessions de préparation aux examens et concours pour 111 agents de la ZGE.

En termes de pilotage des effectifs, les principales actions ont porté sur :

- la fiabilisation et l'exploitation des outils de suivi des effectifs à l'échelle de la ZGE et dans le contexte du passage à 2 cycles de mobilité;
- la mise en ligne d'un espace dédié à l'allocation de moyens sur le site intranet pour les UO et les agents de la ZGE :
- des travaux dans le domaine de la GPEEC (sur les départs prévisionnels à la retraite par exemple);
- l'optimisation des processus de recrutement, avec un appui aux UO de la ZGE.

En termes de gestion administrative et de paie, la DREAL est chargée du traitement des opérations concernant les 3800 agents de la ZGE, des dossiers de retraite, de la gestion des promotions et des CAP régionales.

Elle est impliquée dans les chantiers ministériels d'optimisation des outils informatiques au profit des agents, des gestionnaires RH et des services employeurs par la participation des ses spécialistes RH à plusieurs groupes de travail nationaux.

En termes de service social régional, elle fournit un accompagnement et une aide aux agents, ainsi qu'un conseil aux services à l'échelle de la ZGE.

- Traitement de 146 demandes presse.
- Budget total de dépenses (fonctionnement, investissement et intervention) de 106 M€ en autorisations d'engagement et de 178 M€ en crédits de paiements
- 149,5 M€ de dépenses de personnel.
- 3800 agents au sein de 13 services employeurs de la ZGE. 67680 actes annuels de gestion.
- 42840 paies annuelles.
- 1200 dossiers et simulations de retraite.
- 175 recrutements hors mutations classiques (détachement, ARL, sorties d'écoles).
- 10 processus de recrutement de sorties d'école.



L'accent sera mis en 2018 sur :

- la démarche qualité qui va se concrétiser par l'élaboration des processus et par la mise en œuvre de l'écoute des parties intéressées pertinentes;
- les actions de communication interne, qui vont gagner en puissance en s'appuyant sur les réseaux de correspondants Com et de référents Web;
- en lien avec les chefs de service, la réalisation à l'échelle du territoire Grand Est de la campagne budgétaire pour les 7 BOP régionaux dont la DREAL est RBOP délégué (principalement l'élaboration des programmations des BOP dans le cadre de réunions trilatérales CBR/SGARE/DREAL, les comptes-rendus intermédiaires de gestion puis la préparation du dialogue de qestion 2019);
- le pilotage de la mise en œuvre du nouvel outil de gestion des effectifs et mobilités « RenoiRH », avec notamment des actions de mise en qualité de données, des formations de formateurs, le déploiement de la formation à l'échelle de la ZGE;
- la poursuite des efforts de simplification des procédures de gestion administrative et de paie, pour garantir la continuité et la niveau de qualité du service rendus aux agents de la ZGE, et atteindre des niveaux d'efficacité et de confort de travail attendus par ses partenaires.

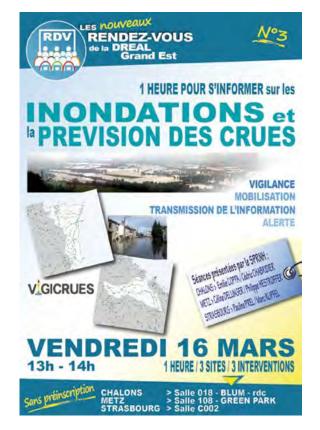
Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 vont marquer l'activité d'une équipe projet de la DREAL chargée pour les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires de la conduite du processus des scrutins nationaux et des CAP locales, ainsi que de l'animation au niveau régional des différents acteurs concernés.



Focus

Les rendez-vous thématiques

Lancés en 2017, ces rendez-vous permettent aux agents de découvrir une politique publique, un des métiers ou une des missions de la DREAL présentés par celles et ceux qui les font vivre. Après avoir concerné les thèmes de l'économie circulaire et de la santé environnement santé en 2017, le programme 2018 prévoit des créneaux dédiés aux inondations et prévision des crues, aux paysages, au développement durable, à la qualité, ainsi qu'à la prévention hygiène sécurité.



Les ateliers des cadres

Trois ateliers thématiques (conduite de projet, réunion efficace, compétences des équipes) et une conférence (gestion du temps dans un quotidien complexe) ont été organisés en 2017 dans le cadre de ce nouveau dispositif dont la vocation est de construire une communauté des cadres et de faire émaner une culture managériale.

L'extranet dans le domaine de la gestion administrative et de la paie

Des informations stratégiques sont mises à disposition des partenaires de la DREAL en sa qualité de RZGE (services employeurs, ministères, DDFiP), via un outil extranet qui doit permettre d'optimiser les processus d'échanges .



ORGANIGRAMME DE LA DREAL GRAND EST





Laurent DARLEY directeur régional adjoint 03 88 13 05 02



Renaud LAHEURTE directeur régional adjoint 03 87 62 82 04



Éric GONAND chef de la mission 03 87 62 82 91

service pilotage



[SP]

Karine **DAL CANTON** chef de service 03 87 62 81 15

Adjointe au chef de service Agnès COURTY 03 87 62 81 22

Gestion budgétaire
Yveline FRANCO-VENTURINI... 03 87 62 82 52

Service social régional Myriam PICARD 03 87 62 81 98 Mission

Qualité
Armand BELLOTT 03 87 62 81 11

Communication animation Agnès COURTY 03 87 62 81 22

secrétariat général



Patrick **CHENOT** chef de service 03 87 62 83 12

Metz Érika PEIXOTO 03 87 62 83 06 Strasbourg
Aurélie GARDÈS 03 88 13 07 34 Châlons-en-Champagne Sylvie FORQUIN 03 51 37 62 61

Ressources humaines Claudine BERGER 03 87 62 81 50 Adjointe : Julie CHEVALIER

service **évaluation** environnementale service connaissance et développement

[SEE]



Pierre **SPEICH** chef de service 03 88 13 06 35

Projets
Hugues TINGUY..... .. 03 88 13 06 36

Plans - Programmes
Laurent MARCHAL...... ... 03 88 13 06 60 durable

[SCDD]

Pauline REUTER chef de service 03 51 37 60 11

Adjointe au chef de service Carole CARBONNIER 03 51 37 60 20

Pilotage de la connaissance Carole CARBONNIER 03 51 37 60 20 Connaissance territoriale et analyse statistiques Jean-Paul STRAUSS 03 88 13 06 53 Adjointe : Odile SCHOELLEN 03 51 37 60 15

Promotion du
développement durable
Richard MARCELET 03 87 56 42 27

SIG diffusion des données
François MATHONNET 03 51 37 60 24

Par intérim

N.C. Non connu

unité départementale Ardennes

[UD 08]

départementale Aube / Haute-Marne

[UD 10/52]

unité départementale Marne

[UD 51]



Xavier BOUQUET chef d'unité 03 24 59 68 31

Hubert **MENNESSIEZ** chef d'unité

Aube : 03 25 82 66 27 Haute-Marne : 03 25 30 20 52



RIQUART chef d'unité 03 26 77 33 51



Emmanuelle GAY

directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement 03 87 62 82 00



Jean Philippe TORTEROTOT directeur régional adjoint [eau-biodiversité-paysage, risques naturels et hydrauliques] 03 51 37 62 00



Mireille MAESTRI directrice régionale adjointe

[ressources humaines, affaires budgétaires] 03 87 62 82 01



lean-Marc PICARD directeur régional adjoint [organisation et communication, risques anthropiques, zone de défense] 03 87 62 82 02

service

eau, biodiversité, paysages

[SEBP]



VERGOBBI chef de service 03 88 13 06 94

Châlons-en-Champagne
Guillaume CHOUMERT ... 03 51 37 60 31 Alain LERCHER 03 87 56 42 05 Marie-Pierre LAIGRE 03 87 62 01 65

Eau Seine Normandie Muriel DOMANGE 03 51 37 60 50

Adjoints : Patricia LAHAYE Nicolas JURDY.... .. 03 87 62 01 91 .. 03 87 56 42 12

Vallées et plateaux lorrains
Danny LAYBOURNE....... 03 87 56 42 14
Adjointe:
Daniële PESENTI 03 87 56 42 88

Rhin Vosges Cécile BOUQUIER 03 88 13 06 83 Axe Rhénan : eau et biodiversité
Françoise MARCHAL 03 88 13 06 63

service prévention des risques naturels

et hydrauliques

[SPRNH]

Nicolas

Adjoint au chef de service Raynald VICTOIRE 03 51 37 60 83

Ouvrages hydrauliques
Patrice GARNIER 03 51 37 60 86

Risques naturels
Muriel MASTRILLI 03 51 37 60 78

I Meuse - Moselle Philippe HESTROFFER 03 87 62 01 71

Adjoint : Philippe BATTAGLIA...... 03 87 62 01 78

Rhin Sarre Gaëtan LALES (par intérim) . . 03 88 13 07 01

Adjointe : Valérie DI CHIARA 03 88 13 06 82

Seine - Oise Émilie MAYSONNAVE 03 51 37 60 67

PONCHON

chef de service

03 51 37 60 82

[SPRA]



service

François VILLÉREZ chef de service 03 87 56 42 17

Châlons-en-Champagne
Thierry DEHAN 03 51 37 62 32 03 87 56 42 17 Strasbourg
Caroline TEYSSIER 03 88 13 06 20

Aurélie VIGNOT ...

Risques chroniques
Philippe LIAUTARD 03 88 13 06 30

Risques accidentels
Jacques MOLE
Adjoints :
Anita BOTZ 03 87 56 42 59 . 03 88 13 06 20 Cyril DROIT Ludovic BOQUIA 03 87 56 42 91 Risques miniers Pascale HANOCQ 03 87 56 42 43 Séverine CUNCHE.... Marc LITZENBURGER . 03 88 13 06 13 . 03 87 56 42 25 Coordination N.C....Adjoint : Laetitia HAURE.....

03 87 56 42 95

. 03 87 56 42 10

prévention des risques anthropiques

service transports



Guv TRÉFFOT chef de service 03 88 13 07 71 service

[STELC]

transition énergétique,

logement, construction

Claire

CHAFFANION

... 03 88 13 07 30

.... 03 88 13 07 40

03 87 62 82 29

chef de service

03 88 13 07 51

Transition énergétique et qualité de l'air Guillaume GAUBY

■ Habitat logement

Adjointe : Sophie NAUDIN............ 03 87 62 82 30

Maîtrise d'ouvrage routière Strasbourg
Laurence FELTMANN 03 88 13 07 73
Adjoint :
Jean-Luc NARDIN 03 88 13 07 87

■ Maîtrise d'ouvrage routière

Maîtrise d'ouvrage routière Metz Alberto DOS SANTOS 03 87 62 83 59 Adjoint : Stéphane HEBENSTREIT ... 03 87 62 83 72 Mobilité
David LOMBARD 03 88 13 07 82

Adjoint : Michael VIGNON.......... 03 87 62 83 81 Qualités véhicules Manuel VERMUSE 03 51 37 61 10 Adjoints : François CODET Céline DEFARCY

Finances, programmation, RH Christiane REIS 03 88 13 07 72

directeurs de projet



Vincent MATHIEU Communautés professionnelles territoriales

03 88 13 05 07



Emmanuel BRAUN Rhin 03 88 13 05 01

service aménagement, énergies renouvelables



Pierre-Antoine MORAND chef de service 03 51 37 61 42

Adjointe au chef de service Alba BERTHELEMY 03 51 37 61 43

Stratégie régionale d'aménagement Sophie MOSSER

.... 03 88 13 07 60

Adjointe : Corinne HELFER 03 51 37 61 61 Expertise Jennifer LIÉGEOIS 03 51 37 61 45

Adjoint : Raphaël JANNOT 03 87 62 82 14

départementale Meurthe-et-Moselle / Meuse Moselle

[UD 54/55]

Pascal **PELINSKI** chef d'unité 03 83 36 80 50

départementale

[UD 57]

Maxime

COURTY

chef d'unité

Adjoints au chef d'unité Florence BERHO...............03 87 56 85 24 Philippe SCHOUMACKER03 87 56 42 17

03 87 56 85 27

départementale Bas-Rhin

[UD 67]

Pascal LAJUGIE

chef d'unité 03 88 13 08 61

Adjoint au chef d'unité Jean-Marc HUG.......03 88 13 08 22

départementale Haut-Rhin

[UD 68]

Jacques VALLART chef d'unité 03 89 66 66 80

Adjoints au chef d'unité Malika LACHAMBRE.........3 89 66 66 79 Christian WROBEL.........38 9 66 66 69

départementale Vosges

[UD 88]



Christophe TEJEDO chef d'unité 03 29 33 66 20



GLOSSAIRE DES SIGLES

AASQA	Association agréée de surveillance de la qualité de l'air
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AE	Autorité environnementale
AGORRA	Aide à la gestion opérationnelle des risques routiers et des aléas
ALUR (Loi)	Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANDRA	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs
ARS	Agence régionale de santé
BASIAS	Base des anciens sites industriels et activités de service
BASOL BOP	Base de données sur les sites et sols pollués Budget opérationnel de programme
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAR	Comité de l'administration régionale
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CERFA	Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CIGEO	Centre industriel de stockage géologique
CIPR	Commission internationale de protection radiologique
CNPN	Comité national pour la protection de la nature
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
COFRAC	Comité français d'accréditation
COPIL	Comité de pilotage
COS	Coefficient d'occupation des sols
COTTRIM CPER	Contrat territorial de réponses aux risques et aux menaces Contrat de plan État-Région
CREAGE	Concertation ressources énergie et atmosphère Grand Est
CRHH	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
CRICR	Centre régional d'information et de coordination routières
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CTT	Contrôleur des transports terrestres
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDFiP	Direction départementale des finances publiques
DDT	Direction départementale des territoires
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DIR	Direction interdépartementale des routes
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRFiP DRAAF	Direction régionale des finances publiques Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRDJSCS	Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EMIZ	État-major interministériel de zone de défense
EAO	Expertise assistée par ordinateur
EE	Évaluation environnementale
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
EnR	Énergie renouvelable
EPAGE	Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPF	Établissement public foncier
EPTB	Établissement public territorial de bassin
ESP FNAP	Équipement sous pression Fond national d'aides à la pierre
FPRNM	Fonds de prévention des risques naturels majeurs
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
IED	Industrial emission directive
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
MAPTAM	Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
MATB	Mission d'appui technique de bassin
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
MDAo	Mission régionale de l'autorité environnementale

MRAe

Mission régionale de l'autorité environnementale

MTES Ministère de la transition écologique et solidaire MZD Mission zone de défense NOTRÉ Nouvelle organisation territoriale de la République OGS Opération grand site ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques ONF Office national des forêts PAPI Programme d'actions de prévention des inondations PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional PNSE Plan national santé environnement	
NOTRÉ Nouvelle organisation territoriale de la République OGS Opération grand site ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques ONF Office national des forêts PAPI Programme d'actions de prévention des inondations PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
OGS Opération grand site ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques ONF Office national des forêts PAPI Programme d'actions de prévention des inondations PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUi Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques ONF Office national des forêts PAPI Programme d'actions de prévention des inondations PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUi Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
ONF Office national des forêts PAPI Programme d'actions de prévention des inondations PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUi Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PAPI Programme d'actions de prévention des inondations PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUi Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PCAET Plan climat air énergie territorial PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PGRI Plan de gestion des risques d'inondation PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PIV Point d'importance vitale PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PIZE Plan intempéries zone Est PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PLUI Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux PNN Parc naturel national PNR Parc naturel régional	
PNR Parc naturel régional	
PNSE Plan national santé environnement	
POM Plateforme opérationnelle de modélisation	
PPRT Plan de prévention des risques technologiques	
PRSE Plan régional santé environnement	
PRSQA Programme régional de surveillance de la qualité de l'air	
RBOP Responsable des budgets opérationnels de programme	
RH Ressources humaines	
RISPO Réseau interprofessionnel des sous-produits organiques	
RPROG Responsable de programme	
RSD Règlement sanitaire départemental	
RZGE Responsable de la zone de gouvernance des effectifs	
S3REnR Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables	
SAER Service aménagement, énergies renouvelables	
SAFER Société d'aménagement foncier et d'établissement rural	
SAGE Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau	
SAIV Sécurité des activités d'importance vitale	
SCDD Service connaissance et développement durable	
ScoT Schéma de cohérence territoriale	
SEBP Service eau, biodiversité, paysages	
SEE Service évaluation environnementale	
SDAGE Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux	
SG Secrétariat général	
SGARE Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes	
SIG Système d'information géographique	
SIS Secteur d'information sur les sols	
SLGRI Stratégies locales de gestion des risques d'inondation	
SOCLE Stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau	
SP Service pilotage	
SPRA Service prévention des risques anthropiques	
SPRNH Service prévention des risques naturels et hydrauliques	
SRADDET Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des ter	ritoires
SRCAE Schéma régional climat air énergie	
ST Service transports	
STELC Service transition énergétique, logement, construction	
TAR Tour aéroréfrigérante	
TEPCV Territoire à énergie positive pour la croissance verte	
UD Unité départementale	
UNESCO United nations educational, scientific and cultural organization	
URSSAF Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familial	es
UO Unités Opérationnelles	
VNF Voies navigables de France	
ZGE Zone de gouvernance des effectifs	
ZH Zone humide	
ZNIEFF Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique	
ZPS Zone de protection spéciale	
ZSC Zone spéciale de conservation	

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est

2 rue Augustin Fresnel - CS 95 038 57071 Metz Cedex 03 Tél. 03 87 62 81 00

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/